



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE BEAUCVILLE

Orientations stratégiques et plan d'actions
Septembre 2014

PLANIFIER

NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE QUALITÉ DE VIE



Je suis très fière de vous présenter la mise à jour des orientations stratégiques et du plan d'actions de notre politique environnementale. Cette réflexion en profondeur, menée en concertation avec les citoyens, trace la voie à la Ville pour

les prochaines années. Elle répond ainsi au besoin de cohérence et à la vision que la croissance et le développement de Beloeil imposent aux élus et à l'administration.

Nous sommes tous sensibilisés à l'importance de préserver notre milieu de vie et la qualité de notre environnement naturel. Nous sommes aussi conscients de l'urgence d'agir et de modifier collectivement nos façons de faire et nos habitudes avant qu'il ne soit trop tard.

À Beloeil, cette préoccupation n'est pas nouvelle. Depuis le début des années 2000, la gestion de la Ville s'est tournée résolument vers une approche centrée sur le respect de notre milieu et son développement durable. En 2008, les consultations antérieures menées auprès des intervenants du milieu ont conduit à l'adoption par le conseil municipal du premier Plan d'actions en développement durable de la Ville de Beloeil.

Déjà, ce document était basé sur deux principes directeurs : le rapport de l'individu avec son environnement naturel (dimension environnementale) et le rapport de l'individu avec son environnement culturel (dimensions sociale et économique).

Notre ville a continué d'évoluer, à grandir et à se développer guidée par ces principes. Aujourd'hui, Beloeil est entrée de plein pied dans le 21^e siècle. Elle choisit de poursuivre sa croissance dans le souci et le respect des générations futures.

En adoptant les orientations stratégiques et le plan d'actions de la Politique environnementale de Beloeil, le conseil municipal confirme son engagement dans la voie déjà tracée, balise la route qu'il entend suivre au cours des prochaines années et témoigne de sa volonté de garder la qualité de vie en tête de ses priorités.

Merci à tous ceux qui, à une étape ou à une autre de la démarche, ont rendu possible la réalisation de ce document. Merci aux membres de Comité consultatif en développement durable qui ont vu à sa genèse, qui ont veillé à sa conception et qui ont mené l'œuvre à terme.

Il nous appartient maintenant d'en assurer l'application.

La mairesse
Diane Lavoie

BELOEIL

UNE CAMPAGNE URBAINE DURABLE ET INNOVANTE



Campagne urbaine, durable, innovante, dynamique, lieu de détente et de culture... Extraits de la vision qui soutend les Orientations stratégiques et le plan d'actions de la Politique environnementale de Beloeil, ces quelques mots

donnent déjà la couleur et le cadre du travail accompli par les membres du Comité consultatif en développement durable de Beloeil (CCDD).

Dès le départ, les membres du Comité étaient conscients du rôle qui leur était dévolu. Encadrer le développement harmonieux et durable de Beloeil pour en protéger la qualité de vie, demande à la fois beaucoup d'humilité et beaucoup d'audace pour tenter d'imaginer aujourd'hui ce que sera demain. Dès lors, il devenait évident que ce plan d'actions ne pouvait découler que d'une vision claire de la ville que nous voulons.

Cette vision que nous avons proposée au Conseil municipal et que nous voulons partager avec tous les citoyens de notre ville, en est une d'optimisme et d'accomplissement. C'est ce que nous nous souhaitons collectivement.

Les trois orientations stratégiques qui en découlent nous ont ensuite permis de préciser les outils et les actions à mettre en place au cours des prochaines années.

Beloeil, une campagne urbaine; Beloeil, une ville durable pour le bien-être de ses citoyens et Beloeil, une ville d'innovation et de leadership environnemental; voilà le programme que nous nous donnons.

Grâce à l'accompagnement technique de Nature-Action Québec dont l'aide nous fut précieuse, les cibles que nous voulons toucher sont précises et concrètes. De plus, vous le verrez à la lecture, les axes d'interventions et les objectifs fixés s'inscrivent dans une continuité. Les plans d'actions antérieurs et les pratiques de gestion de la Ville déterminent déjà un cadre de travail respectueux de notre environnement. Certaines actions sont en cours et demandent simplement à être poursuivies. D'autres, par contre, exigeront de l'audace et de la créativité. Mais toutes nous conduiront au but que nous voulons atteindre.

Je tiens à remercier personnellement et à souligner la contribution des membres du Comité consultatif en développement durable de Beloeil: Fariel Benameur, Michel Bourgeois, Édith Chamberland, Isabelle Fluet, Marie-Josée Lamothe, Diane Lavoie, Carole Simard Magnan, Martine Vallières et Pierre Verret.

En leur nom, je vous présente le fruit de nos réflexions et l'espoir que nous portons pour une ville durable où il fait bon vivre.

Réginald Gagnon

Conseiller du district no 7
Président du Comité consultatif en développement durable de Beloeil

VISION

LA VILLE DE BELOEIL DE DEMAIN EST UNE VILLE VERDOYANTE ET RESPONSABLE, À L'AVANT-GARDE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



La nature riche et diversifiée, axe de développement de la ville, s'invite dans le quotidien des Beloeillois. Haut lieu de détente et de culture, Beloeil offre un environnement sain pour les familles et visiteurs. Beloeil est déterminée à être une ville où les citoyens sont les acteurs du changement, créateurs de valeur et font de la ville une campagne urbaine durable, innovante, dynamique et respectueuse de l'environnement.

OBJECTIFS

A

BELOEIL,
**UNE CAMPAGNE
URBAINE**

B

BELOEIL,
**UNE VILLE DURABLE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DE SES CITOYENS**

C

BELOEIL,
**UNE VILLE
D'INNOVATION ET
DE LEADERSHIP
ENVIRONNEMENTAL**

A

BELOEIL,
**UNE CAMPAGNE
URBAINE**

AXE D'INTERVENTION 1

ACCROÎTRE LE COUVERT VÉGÉTAL ET LA BIODIVERSITÉ

- **Objectif 1:** Augmenter la biodiversité
- **Objectif 2:** Obtenir un couvert arboricole (boisés et golf) de 8% sur l'ensemble du territoire et augmenter la canopée de 50%

AXE D'INTERVENTION 2

FAVORISER L'IMPLANTATION DE MEILLEURES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

- **Objectif 1:** Encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agroenvironnementales

B

BELOEIL,

**UNE VILLE DURABLE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DE SES CITOYENS**



AXE D'INTERVENTION 1

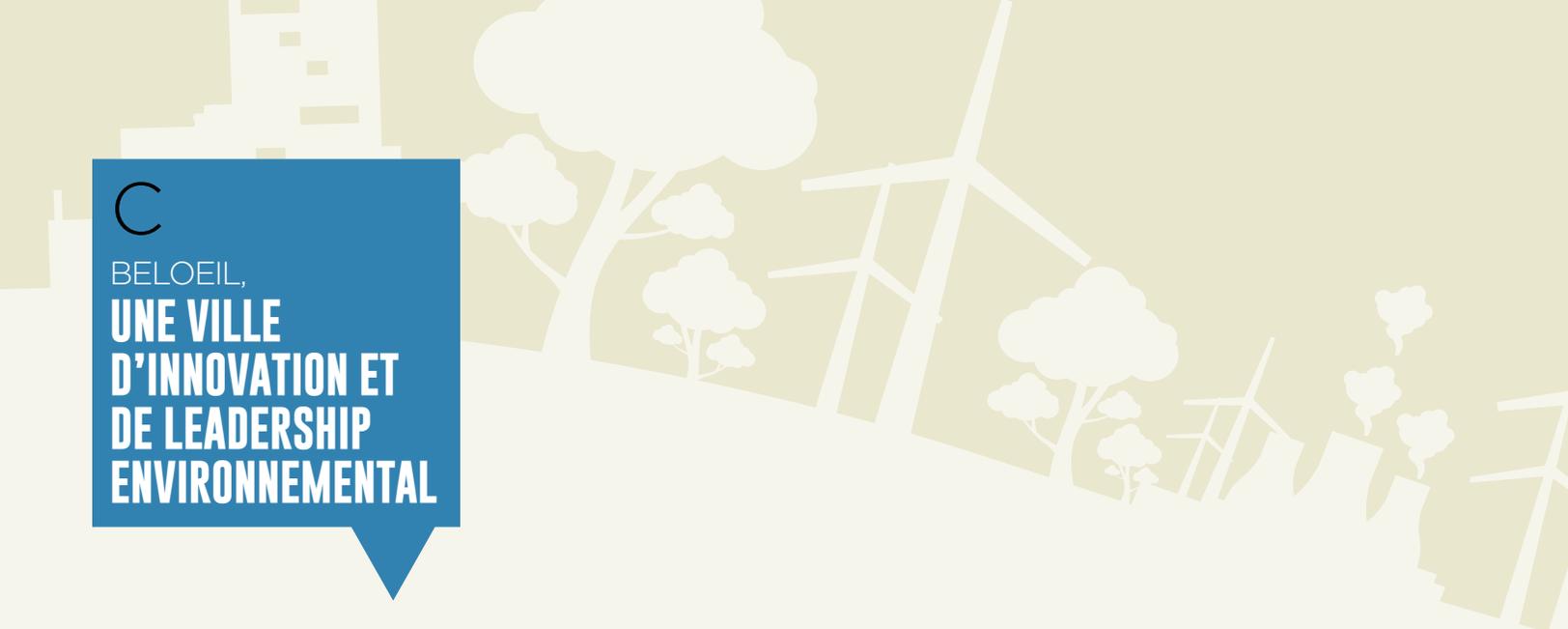
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

- **Objectif 1:** Réduire les émissions de GES et augmenter la part des transports alternatifs

AXE D'INTERVENTION 2

RENDRE LA VILLE DE BELOEIL ACCUEILLANTE À ÉCHELLE HUMAINE PAR SES AMÉNAGEMENTS URBAINS DURABLES

- **Objectif 1:** Favoriser les saines habitudes de vie par les aménagements urbains
- **Objectif 2:** Planifier le développement du territoire selon les principes du développement durable
- **Objectif 3:** Réduire la pollution auditive au sein de la ville de Beloeil
- **Objectif 4:** Communiquer aux citoyens les activités réalisées et en cours, en termes d'aménagements urbains durables



C

BELOEIL,
**UNE VILLE
D'INNOVATION ET
DE LEADERSHIP
ENVIRONNEMENTAL**

AXE D'INTERVENTION 1

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE EN LIEN AVEC LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- **Objectif 1:** Réduire la part d'enfouissement des matières organiques
- **Objectif 2:** Maintenir les efforts entrepris dans la récupération des matières recyclables

AXE D'INTERVENTION 2

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA RIVIÈRE RICHELIEU

- **Objectif 1:** Améliorer la qualité de l'eau qui se déverse dans la rivière Richelieu
- **Objectif 2:** Diminuer la consommation d'eau journalière moyenne par personne



AXE D'INTERVENTION 3

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE

- **Objectif 1:** Poursuivre la transition énergétique (énergies renouvelables) des bâtiments municipaux et faire la promotion des résultats obtenus auprès des citoyens

AXE D'INTERVENTION 4

UTILISER LA FISCALITÉ COMME LEVIER ENVIRONNEMENTAL

- **Objectif 1:** Encourager les industries vertes
- **Objectif 2:** Encourager financièrement certains gestes responsables en matière d'environnement
- **Objectif 3:** Défavoriser certains gestes ayant un impact non désiré par des pénalités financières

AXE D'INTERVENTION 5

FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE

- **Objectif 1:** Favoriser la production et la consommation locale



Beloeil,

UNE CAMPAGNE URBAINE

AXE D'INTERVENTION 1

ACCROÎTRE LE COUVERT VÉGÉTAL ET LA BIODIVERSITÉ

Objectif 1: Augmenter la biodiversité

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
A.1.1.1 Diffuser un outil de sensibilisation à la restauration et protection des bandes riveraines pour les propriétaires aux abords de la rivière Richelieu et mettre en place une réglementation obligeant la végétalisation des berges du ruisseau des Trente et de la rivière, tout en permettant les fenêtres sur l'eau		X	X	
A.1.1.2 Diffuser un outil de sensibilisation de la population sur l'importance de la biodiversité en ville		X		
A.1.1.3 Pour les parcs et espaces verts, adopter un plan de verdissement <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la proportion de massifs végétaux et d'arbres • Créer des milieux naturels dans chacun des parcs et espaces verts • Intégrer des paysages comestibles dans certains parcs et espaces verts 	X	X		
A.1.1.4 Végétaliser progressivement toutes les plates-bandes gazonnées selon la possibilité en 3 strates (herbacée, arbustive, arborescente)		X	X	X
A.1.1.5 Mettre en place un défi pelouse fleurie pour les résidents (remises de prix et événements)		X	X	
A.1.1.6 Adopter un plan de lutte contre l'herbe à poux		X		
A.1.1.7 Connecter les parcs et espaces verts en créant une trame verte au sein de la ville	X	X	X	
A.1.1.8 Réaliser une étude de faisabilité dans le but de créer une véritable ceinture verte périurbaine le long du boulevard Yvon-L'Heureux en passant par le tronçon du ruisseau des Trente (parc linéaire multifonctionnel composé de milieux naturels faisant une zone tampon entre la zone urbaine et la zone agricole) et y mettre en place un projet de pollinisation (hôtel à abeilles aux endroits adéquats)		X		
A.1.1.9 Transformer les bassins de rétention en réels milieux naturels		X		
A.1.1.10 Poursuivre l'aménagement des talus antibruit afin d'en faire de véritables ceintures vertes autour de la ville		X		

AXE D'INTERVENTION 1

ACCROÎTRE LE COUVERT VÉGÉTAL ET LA BIODIVERSITÉ

Objectif 2: Obtenir un couvert arboricole (boisés et golf) de 8 % sur l'ensemble du territoire et augmenter la canopée de 50 %

ACTIONS EN COURS

COURT TERME

MOYEN TERME

LONG TERME

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
<p>A.1.2.1 Adopter une politique de l'arbre</p> <ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser les citoyens à l'importance de l'arbre en ville et à la plantation d'espèces indigènes• Sensibiliser et informer la population sur les questions entourant l'arboriculture (entretien, protection, remplacement)• Accompagner les résidants dans le choix des arbres à planter selon les caractéristiques du terrain• Mesurer l'indice de canopée et le % de couvert forestier actuel• Réviser la réglementation afin de favoriser l'augmentation de l'indice de canopée de 50 %• Concevoir et appliquer un plan de remplacement systématique des frênes• Compléter l'inventaire des arbres publics et tenir un registre des arbres publics tout en caractérisant l'ensemble des boisés• Planifier et réaliser un vaste programme de plantation d'arbres dans les espaces publics et les emprises	X	X	X	X
<p>A.1.2.2 Prioriser et éliminer les îlots de chaleur en révisant progressivement la réglementation</p> <ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'embellissement dans la zone industrielle• Augmenter l'indice de canopée à l'intérieur et aux abords des stationnements (îlots de chaleur)• Favoriser la mise en place de toitures blanches via la réglementation			X	
<p>A.1.2.3 Mettre en place des mesures de protection pour les boisés existants (plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels)</p>		X		



AXE D'INTERVENTION 2

FAVORISER L'IMPLANTATION DE MEILLEURES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Objectif 1: Encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agroenvironnementales

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
A.2.1.1 Collaborer avec le monde agricole afin de développer des projets pour la mise en œuvre de la trame bleue et verte (bandes riveraines, haies brise-vent, diversification des cultures)			X	
A.2.1.2 Soutenir et encourager les clubs agroenvironnementaux locaux (en cas d'absence de clubs agroenvironnementaux, faire connaître le principe auprès des agriculteurs locaux)			X	
A.2.1.3 Favoriser une agriculture de proximité		X		
A.2.1.4 Travailler avec la MRC de la Vallée du Richelieu à l'élaboration du prochain plan de développement de la zone agricole (en vue d'y intégrer la vision de Beloeil)			X	



Beloeil,

UNE VILLE DURABLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE SES CITOYENS

AXE D'INTERVENTION 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Objectif 1: Réduire les émissions de GES et augmenter la part des transports alternatifs

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
B.1.1.1 Fournir de l'information sur l'éco-conduite aux citoyens (action en parallèle avec le plan d'apaisement de la circulation)		X		
B.1.1.2 Ajouter des dispositions réglementaires visant l'intégration de stationnements pour les vélos pour les nouveaux bâtiments résidentiels et institutionnels, les établissements d'affaires ainsi que les stationnements publics		X		
B.1.1.3 Intégrer le long des voies cyclables des services pour les cyclistes (toilettes publiques, abreuvoirs, ...)		X		
B.1.1.4 Améliorer l'environnement immédiat des abris-bus	X	X		
B.1.1.5 Aménager des espaces de stationnement pour vélos au centre-ville	X	X	X	
B.1.1.6 Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans certains stationnements des édifices municipaux, voies publiques ainsi que certains multi logements (réglementation)	X	X		
B.1.1.7 Développer des voies partagées dans le Vieux-Beloeil			X	
B.1.1.8 Remplacer progressivement la flotte municipale par des véhicules électriques ou hybrides rechargeables		X	X	
B.1.1.9 Compléter et connecter le réseau cyclable et piétonnier aux différentes destinations utilitaires	X	X		
B.1.1.10 Créer des stationnements incitatifs à proximité de l'autoroute 20 et des grandes artères pour faire de la ville de Beloeil un leader en ce domaine à l'échelle régionale	X	X		
B.1.1.11 Évaluer la possibilité d'améliorer la desserte locale en transport en commun afin de redéployer le réseau et de desservir les nouveaux développements et le secteur industriel		X		
B.1.1.12 Relier le quartier Saint-Georges à la gare de train McMasterville par une piste multifonctionnelle afin de favoriser les transports actifs			X	
B.1.1.13 Appliquer une réglementation révisée interdisant les feux extérieurs		X		
B.1.1.14 Promouvoir des sources de chauffage autres que les traditionnels poêles à bois (exemple: chauffage au gaz)		X		
B.1.1.15 Informer les citoyens en cas d'alerte au smog via le panneau dynamique, le site internet de la ville et les médias sociaux		X		

AXE D'INTERVENTION 2

RENDRE LA VILLE DE BELOEIL ACCUEILLANTE À ÉCHELLE HUMAINE PAR SES AMÉNAGEMENTS URBAINS DURABLES

Objectif 1: Favoriser les saines habitudes de vie par les aménagements urbains

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
B.2.1.1 Aménager les espaces publics municipaux le long de la rivière en fonction des besoins des familles (5 pôles récréotouristiques)		X	X	X
B.2.1.2 S'assurer que les accès piétonniers et cyclables de la ville soient fonctionnels en toute saison	X	X		
B.2.1.3 Revoir la réglementation afin de réduire le nombre de cases de stationnement		X		
B.2.1.4 Créer des jardins communautaires dans les quartiers selon la demande		X	X	
B.2.1.5 Développer des passages piétonniers		X		
B.2.1.6 Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier	X	X		
B.2.1.7 Développer un réseau de placettes (haltes piétons, bancs, fontaines, aménagements paysagers) le long des voies cyclables et piétonnières (dans le Vieux-Beloeil et aux endroits achalandés)			X	
B.2.1.8 Revoir les largeurs de rue au sein de la ville afin de limiter l'espace disponible à la voiture		X	X	X





Objectif 2: Planifier le développement du territoire selon les principes du développement durable

ACTIONS EN COURS

COURT TERME

MOYEN TERME

LONG TERME

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
B.2.2.1 Arrêter l'étalement urbain		X		
B.2.2.2 Concevoir et mettre en place un plan d'apaisement de la circulation		X	X	X
B.2.2.3 Lors de la requalification des anciens quartiers, les aménager pour en faire à termes (30 à 50 ans), des écoquartiers <ul style="list-style-type: none"> • En favorisant la densification • En favorisant la mixité résidentielle et commerciale • En favorisant le transport actif et en commun 	X	X	X	X
B.2.2.4 Lors de la réfection des anciennes rues et la construction des nouvelles, aménager des noues des deux côtés de la rue (Il y a des discussions à faire au tout début des projets avec le service de la PDT afin que les emprises soient suffisamment larges pour ce genre d'aménagement (2 m/noue), ce qui est peu probable actuellement compte tenu des faibles largeurs d'emprises prévues au règlement)		X	X	X

AXE D'INTERVENTION 2

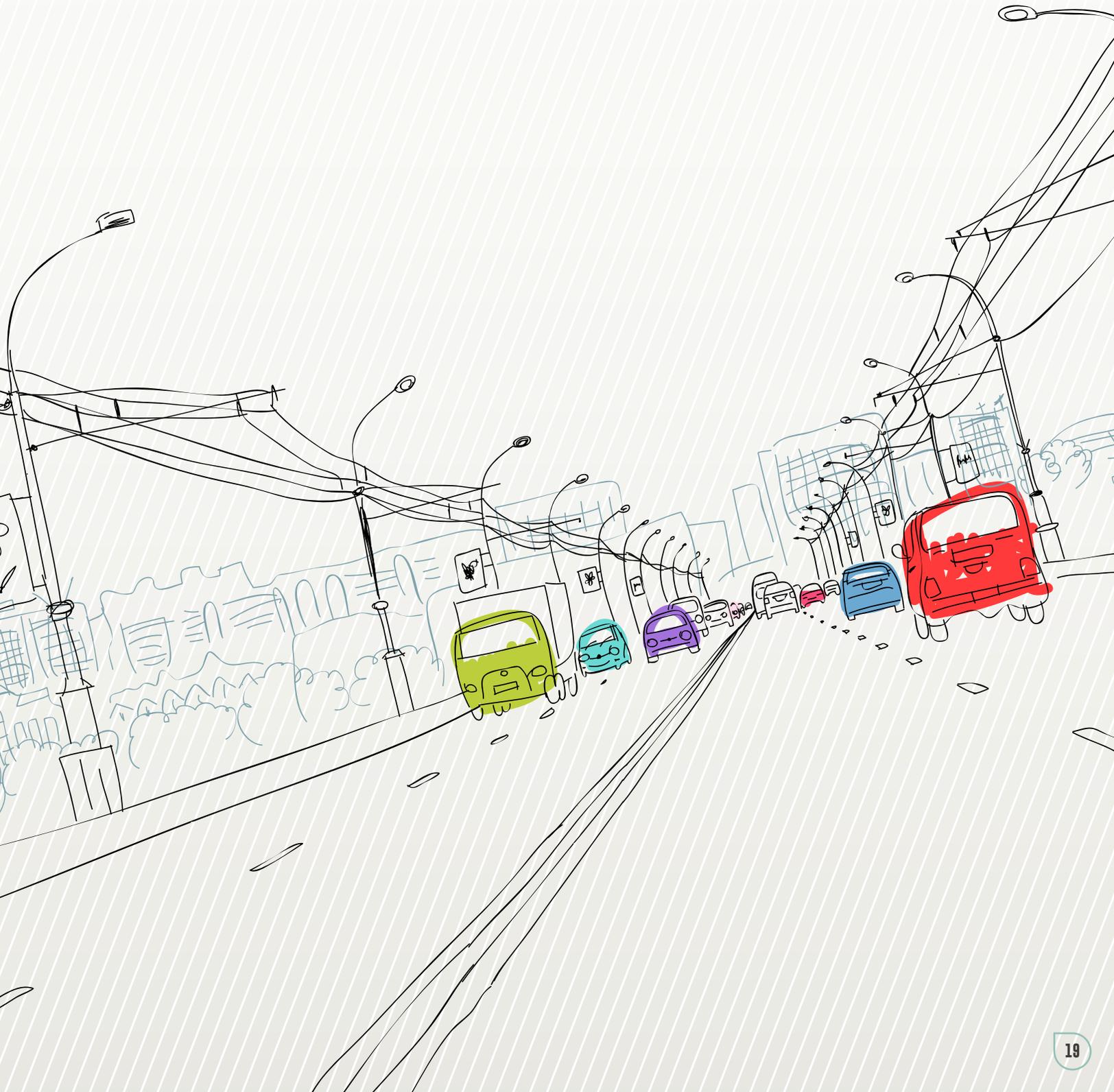
RENDRE LA VILLE DE BELOEIL ACCUEILLANTE À ÉCHELLE HUMAINE PAR SES AMÉNAGEMENTS URBAINS DURABLES

Objectif 3: Réduire la pollution auditive au sein de la ville de Beloeil

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
B.2.3.1 Appliquer une réglementation révisée concernant le bruit		X		
B.2.3.2 Promouvoir l'utilisation d'équipements moins bruyants notamment pour tout ce qui touche l'entretien paysager (par exemple : tondeuses et taille-haies électriques); pour les activités de la ville, utiliser des équipements moins bruyants, pour les aménagements paysagers, par exemple		X		
B.2.3.3 Communiquer avec les citoyens pour les sensibiliser à la prévention de la pollution auditive		X		
B.2.3.4 Réglementer l'utilisation de véhicules nautiques de plaisance afin de diminuer la pollution auditive (compétence fédérale)		X	X	X

Objectif 4: Communiquer aux citoyens les activités réalisées et en cours, en termes d'aménagements urbains durables

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
B.2.4.1 Créer une capsule vidéo traitant des mesures d'apaisement de la circulation		X		
B.2.4.2 Informer les citoyens via le site internet de la Ville sur les aménagements urbains durables		X		
B.2.4.3 Créer une capsule vidéo pour expliquer la notion d'écoquartier		X		





Beloeil,

**UNE VILLE
D'INNOVATION
ET DE LEADERSHIP
ENVIRONNEMENTAL**

AXE D'INTERVENTION 1

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE EN LIEN AVEC LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Objectif 1: Réduire la part d'enfouissement des matières organiques

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.1.1.1 Poursuivre la promotion des compostières domestiques subventionnées	X	X		
C.1.1.2 Réaliser une campagne d'information sur le compostage domestique et continuer de promouvoir l'herbicyclage	X	X		
C.1.1.3 Mettre en place une patrouille, verte, bleue, brune		X		
C.1.1.4 Promouvoir la collecte des matières organiques et en faire la collecte porte-à-porte		X	X	

Objectif 2: Maintenir les efforts entrepris dans la récupération des matières recyclables

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.1.2.1 Réaliser le plan d'actions en gestion des matières résiduelles	X	X		
C.1.2.2 Informer les citoyens de l'existence d'un écocentre et en faire la promotion	X	X		
C.1.2.3 Rendre disponible un service tarifé de transport pour les résidants afin de leur permettre de déposer les matériaux de construction, de rénovation et de démolition, les branches et résidus verts à l'écocentre et/ou rendre disponible un système de remorquage		X		
C.1.2.4 Collaborer avec la MRC afin d'augmenter la participation à la collecte sélective	X	X		

AXE D'INTERVENTION 2

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA RIVIÈRE RICHELIEU

Objectif 1: Améliorer la qualité de l'eau qui se déverse dans la rivière Richelieu

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.2.1.1 Effectuer les travaux nécessaires pour le bon fonctionnement de la station de pompage Verchères et diminuer les délais de réparation lors de bris		X		
C.2.1.2 Réviser la réglementation en vue d'obliger progressivement le secteur résidentiel à débrancher son réseau pluvial du réseau d'égout sanitaire, lors de nos travaux de réfection		X		
C.2.1.3 Mettre en place une campagne de sensibilisation sur la destination des eaux pluviales (compris dans un plan d'ensemble avec mise en place de barils de récupération, promotion des noues, débrancher les gouttières...)		X		
C.2.1.4 Poursuivre la mise en place du programme d'achat à un prix incitatif de collecteurs d'eau pluviale pour les citoyens		X		
C.2.1.5 Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration d'eau de ruissellement (noue, bassin de rétention, fossés de drainage, baissière) partout où l'espace requis est disponible			X	
C.2.1.6 Rendre progressivement tous les stationnements de la ville écologiques (pavage absorbant moins la chaleur, percolation des eaux pluviales, aménagements paysagers)			X	
C.2.1.7 Inciter la transformation écologique progressive de tous les stationnements résidentiels (pavage absorbant moins la chaleur, percolation des eaux pluviales, aménagements paysagers)			X	



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA RIVIÈRE RICHELIEU

Objectif 2: Diminuer la consommation d'eau journalière moyenne par personne

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.2.2.1 Réaliser une vaste campagne de communication sur l'importance de l'eau, sa consommation et les bonnes pratiques qui s'y rattachent (récupération des eaux pluviales, pelouse sans eau, astuces d'économie d'eau, maintien de la plomberie en bon état, etc.)		X		
C.2.2.2 Poursuivre la distribution des troussees d'économie d'eau		X		
C.2.2.3 Faire connaître les piscines écologiques et les bassins naturels		X		
C.2.2.4 Faire la promotion d'équipements réduisant la consommation d'eau (douche et sanitaires écologiques, robinetterie économiseur d'eau, etc.)			X	
C.2.2.5 Soutenir le projet de plage de la municipalité d'Otterburn Park			X	
C.2.2.6 Favoriser la pêche le long des rives de la rivière Richelieu	X		X	
C.2.2.7 Favoriser et soutenir la marina et le golf existants dans une démarche pour les rendre écologiques non seulement en sensibilisant et informant les utilisateurs, mais en y intégrant des aménagements favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement (certification écologique)		X		

AXE D'INTERVENTION 3

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE

Objectif 1: Poursuivre la transition énergétique (énergies renouvelables) des bâtiments municipaux et faire la promotion des résultats obtenus auprès des citoyens

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.3.1.1 Motiver les employés aux économies d'énergie sur leur lieu de travail		X		
C.3.1.2 Faire une capsule vidéo sur les innovations de la ville en matière d'efficacité énergétique		X		
C.3.1.3 Faire une capsule vidéo sur les économies d'énergie pouvant être réalisées chez soi		X		
C.3.1.4 Donner l'exemple en mettant en place des panneaux et des murs solaires sur les bâtiments publics suite à une étude de faisabilité		X	X	X
C.3.1.5 Réviser la réglementation pour favoriser la construction de bâtiments écologiques (LEED, Novoclimat, etc.)		X		
C.3.1.6 Être à l'affût des nouvelles tendances dans le domaine des constructions à énergie positive et soutenir des projets en ce sens notamment dans les éco-quartiers				X
C.3.1.7 Promouvoir et inciter l'installation de panneaux et de murs solaires dans les secteurs résidentiels			X	
C.3.1.8 Rénover les revêtements des bâtiments municipaux pour obtenir la certification LEED et Novoclimat (discuter avec les consultants de la possibilité de transformer un bâtiment pour le rendre LEED lorsqu'une rénovation majeure est prévue à un bâtiment (ex.: hôtel de ville)			X	
C.3.1.9 Favoriser progressivement la végétalisation sur les toitures et les murs et/ou la mise en place de toitures blanches lors de la réfection des bâtiments institutionnels, municipaux, commerciaux et industriels			X	
C.3.1.10 Réaliser une veille stratégique de toutes les innovations urbaines durables et innovantes en plus de soutenir d'éventuels projets pilotes de zone de réseau d'électricité interactif « intelligent » avec Hydro-Québec dans les éco-quartiers afin d'optimiser l'efficacité énergétique du réseau			X	X

AXE D'INTERVENTION 4

UTILISER LA FISCALITÉ COMME LEVIER ENVIRONNEMENTAL

Objectif 1: Encourager les industries vertes

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.4.1.1 Mettre en place un crédit de taxes pour les entreprises utilisant des approches de développement durable		X		
C.4.1.2 Mettre en place des mesures fiscales incitatives pour favoriser le développement environnemental de la vitrine autoroutière		X		
C.4.1.3 Créer un campus d'entreprises écologiques et innovantes au niveau de la vitrine autoroutière (parc d'affaires)			X	

Objectif 2: Encourager financièrement certains gestes responsables en matière d'environnement

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.4.2.1 Mettre en place un crédit de taxes pour toute nouvelle construction écologique (Novoclimat, LEED) résidentielle ainsi que lors de réfection			X	

Objectif 3: Défavoriser certains gestes ayant un impact non désiré par des pénalités financières

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.4.3.1 Maintenir une surtaxe sur les terrains vacants afin d'exercer une pression pour favoriser un développement écologique	X	X		

AXE D'INTERVENTION 5

FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Objectif 1: Favoriser la production et la consommation locale

	ACTIONS EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
C.5.1.1 Adapter la politique d'achat pour favoriser les choix écoresponsables et inclure des critères environnementaux lors d'achats de biens et produits dans les appels d'offres municipaux en cohérence avec les énoncés de cette politique	X			
C.5.1.2 S'associer avec des partenaires de la région afin de mettre en place un programme visant à promouvoir l'achat local		X		





777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9
Tél.: 450 467-2835
Télec.: 450 464-5445
Courriel: info@ville.beloeil.qc.ca
ville.beloeil.qc.ca